



se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

AVANT, PENDANT et APRES la Chasse SOYONS VIGILANTS !

- **Diffusion en amont des informations relatives à l'organisation de la chasse** (Zones de chasse, postes, traqueurs, horaires, etc...) pour limiter les temps au rond de départ de chasse collective (téléphone, SMS, courriels, etc.) ;
- **Bien choisir les lieux de rencontres** (préférence lieu ouvert aéré) ;
- **Réduire les rassemblements** en multipliant les points de rencontres (Si tel est le cas, veiller à ce que l'obligation de rappel des consignes de sécurité soient respectée) ;
- **Encourager les actions de chasse individuelles** (affût-approche, billebaude, chasse à la botte, etc.) lorsqu'elles sont possibles ;
- **Disposer du matériel de prévention nécessaire** (gel hydro-alcoolique, masques, visières, gants pour le traitement de la venaison, etc.) ;
- **Signature du carnet de battue avec son propre stylo** (chacun vient avec le sien et pré-remplissage de tous les renseignements concernant le permis de chasser et l'assurance.)
- **Privilégier les déplacements une seule personne par véhicule, en cas de transport "collectif" port du masque OBLIGATOIRE.** Adapter les moyens de transport en fonction du contexte (accessibilité, taille zone parking, surface des territoires, etc.)
- **Éviter le partage du matériel et la manipulation du matériel d'autrui.** (jumelles, carabines, cannes de pirsch, couteaux... dans tous les cas : désinfection après usage)
- **Limiter au maximum la durée des temps de partage** (repas, etc.) et respecter les consignes ministérielles spécifiques à la restauration (port du masque pour circuler entre les tables, etc.) ;
- **Transport et traitement de la venaison par une personne seule avec port du masque OBLIGATOIRE,** sauf si cela est impossible, dans ce cas respecter les règles de distanciation.
- **Utiliser pour le transport de la venaison des sacs adaptés, à usage unique,**



19 rue du 4 septembre - CS 20009 - 01001 Bourg en Bresse

Tel : 04 74 22 25 02 - fed.chasse.ain@fdc01.fr

www.fdcain.com

 Suivez nous !